

COMMUNE DE BALIROS



Photo D. CHATAGNON

BULLETIN MUNICIPAL 2008

SOMMAIRE

Le Mot du Maire.

Carnet

Les élus 2008

Personnel Communal

Communauté de Communes de la Vath Vielha

Finances : Compte administratif 2007 et budget 2008

Au fil des dossiers

Divers

Travaux

Etude projet en cours

Vie Associative

Informations diverses

Informations pratiques

LE MOT DU MAIRE

Chers Balirosiens.....

C'est avec quelque appréhension, que j'acceptai l'honneur qui m'était fait d'être votre Maire pour 6 ans !



Bien que la charge soit prégnante, je ne le regrette pas et je vous en remercie tout en espérant ne pas vous décevoir et vous aider à affronter le quotidien et les quelques années difficiles qui sont annoncées.

Je remercie toute l'équipe du Conseil, en qui j'ai pleinement confiance, et, sans laquelle les réponses à vos questions, la résolution de nos problèmes, seraient moins pertinentes. C'est une équipe tout à fait responsable et efficace.

Je formule des vœux pour tous, des vœux de bonne entente dans le village ; des vœux que nous nous efforcerons de réaliser, ceux de transparence quant aux décisions intéressant la commune, ceux de communication entre notre équipe et les citoyens.

Baliros au sein de la Communauté de Communes du Vath Vielha (24 000 habitants) est en nombre d'habitants la 167^{ème} du département (sur 567) avec 378 habitants (en 2005) ! Bien qu'elle ne soit pas très grande elle se situe dans le tiers supérieur. C'est grâce à la mise en commun de moyens techniques et de financements que nous progressons.

Ainsi le « bassin écrêteur » sur Luz, protège des inondations la partie du village qui avait subie les deux dernières crues de 1999 et de 2007.

La Station d'Épuration, en dysfonctionnement depuis plusieurs années va être reconstruite et sera opérationnelle dès la fin du troisième trimestre 2009. Les contrats ont été signés.

Les alentours du lac ont commencé à être nettoyés par une équipe de volontaires et des membres du Conseil. Ces travaux se poursuivront afin d'en faire un lieu agréable de détente et de loisir (de pêche notamment).

Le long du Gave des passerelles sont aménagées qui mettent les promeneurs en sécurité.

A l'intérieur du village, les locaux de l'école ont subi des améliorations qui satisfont les enseignants et les personnels d'appuis ainsi que le confort des petits élèves. Que tous ces personnels soient remerciés pour leur professionnalisme et leur dévouement. L'école est exemplaire et les enfants sont heureux d'y être : « ça se voit ! ».

Monsieur PORTILLO, le nouvel employé communal, maintenant en CDI, remplit sa tâche avec efficacité et compétence ; des habitants nous ont fait part de leur satisfaction.

Les travaux de voirie continuent au train des plans pluri annuels ainsi que ceux des réfections des réseaux notamment l'électricité (suppression des fils en surface) et l'écoulement des eaux pluviales.

Les travaux sur le « Domaine de Belassise » se poursuivent suivant la programmation du promoteur qui pour l'instant sont essentiellement des travaux d'aménagement des voiries et d'installation des divers réseaux (assainissement, évacuation des eaux pluviales, électricité et autres). Nous nous sommes inquiétés et avons alertés la Direction de l'Equipement, le Conseil Général, la Communauté des Communes, sur les problèmes de raccordement des voies sur la RD 37 (problèmes de sécurité) ainsi que sur le déversement des eaux pluviales dans le Luz par les fossés le long de la route. Nous pourrons dans un bref délai répondre aux inquiétudes des riverains ; cependant nous formulons le souhait que cette opération immobilière se conclue rapidement et que le lotissement se remplisse sans trop de freins dus à la crise économique...

Le Columbarium a été mis récemment en place compte tenu des disponibilités en surface dans le cimetière.

Je viens de vous présenter un bref aperçu de ce qui se passe, bien sûr ce n'est pas exhaustif et bien des problèmes perdurent ; ils ne sont pas graves, d'autres apparaîtront, nous serons toujours à la disposition des Balirosiens pour répondre aux besoins et aider à résoudre les questions qui se posent.

Un problème délicat, celui de la garde des enfants en cas de grève des enseignants à l'école, se pose à la fois au niveau politique général et au niveau pratique. Le premier est du ressort des relations du maire avec l'Etat..., une loi a été votée, cependant son application est encore en cours de développement, mais que il reste le Maire est tenu d'appliquer la Loi.

Sur le plan pratique, je conseille aux parents qui le peuvent, lors d'une grève, de garder leurs enfants (il faut contribuer à sauver le préscolaire qui est en voie de démantèlement et pour cela appuyer les revendications des enseignants) et pour les autres nous mettrons en place avec les personnels d'appui, que nous avons à l'école, lorsque ce sera possible, une garde.

Je vous renouvelle mes Vœux pour 2009, Vœux de santé, de bonheur, de travail ; moi-même et le Conseil Municipal sommes à votre écoute et vous prions de croire en notre dévouement.

Jacques ROBERT
Maire de Baliros

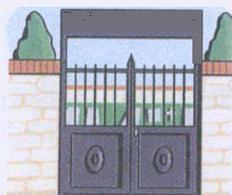
CARNET 2008



GIBERT Pablo le 14 Mai 2008 à PAU
GONÇALVES Lou-Anne le 29 Mars 2008 à PAU
LAM Aissata le 05 Août 2008 à PAU
PROUST--VILLACAMPA Yantin le 31 Mars 2008
à PAU
SABAN-LAGAU Maeva le 19 Octobre 2008 à PAU



BRACHET Nicolas et **CHEVANNE** Elisabeth
le 29 Février 2008
ZUKOWSKI Edward et **CATRIULET** Yolaine
le 07 Juin 2008



CAMY Jean le 1^{er} Avril 2008 à PAU
MOELLINGER épouse **PORTE** Marie-Thérèse
le 14 Mars 2008 à PAU
PENNET Blanche le 21 Mars 2008 à NAY.

LES ELUS 2008

Maire : Jacques ROBERT

1^{er} Adjoint : René CAMY-DESSUS
2^{ème} Adjoint : Monique MONIOT
3^e Adjoint : Daniel CHATAGNON

Conseillers

Municipaux : José ANDRADE
Isabelle CAMPAGNE
Thierry CLESSE
Sandrine FANFELLE
Xavier LUSSEAU
Maryse MOUNET
Georgette MOUREOU



Désignation des représentants de la Commune dans les structures intercommunales : séance du 31.03.2008

Monsieur le Maire donne la liste des syndicats auxquels la Commune de BALIROS adhère.

Il propose que la désignation des délégués se fasse de manière consensuelle et à main levée si personne ne s'y oppose.

Le Conseil Municipal adopte cette proposition et désigne à l'unanimité les délégués titulaires et suppléants suivants :

Communauté de Communes de la Vath Vielha

Titulaires : - Monsieur Jacques ROBERT
Madame Isabelle CAMPAGNE

Suppléants : Monsieur Daniel CHATAGNON
- Madame Sandrine FANFELLE

Commission environnement et déchets : titulaire : Daniel CHATAGNON

Syndicat Intercommunal de Défense contre les Inondations du Luz : SIDIL

Titulaires : - Monsieur Jacques ROBERT
Monsieur René CAMY-DESSUS
Monsieur Thierry CLESSE

- Extérieurs Monsieur Laurent MOUNAIX
Monsieur Michel MONTAMAT

SIVU du RPI Baliros/Pardies-Piétat/Saint-Abit

Titulaires : - Monsieur Jacques ROBERT
Monsieur Xavier LUS SEAU
Madame Georgette MOUREOU
Monsieur Thierry CLESSE

Suppléants : Madame Monique MONIOT
Madame Maryse MOUNET
Madame Isabelle CAMPAGNE

Syndicat du Gave de PAU

Titulaires : - Monsieur René CAMY-DES SUS
Monsieur José ANDRADE

Suppléants : - Monsieur Daniel CHATAGNON
- Monsieur Thierry CLESSE

Syndicat AEP Nay-Ouest

Titulaires : - Monsieur Jacques ROBERT
- Madame Georgette MOUREOU

Syndicat d'Assainissement de NAY à BALIROS

Titulaires : - Monsieur Jacques ROBERT
- Monsieur René CAMY-DESSUS

Syndicat Départemental d'Electrification

Titulaire : - Monsieur René CAMY-DESSUS

Suppléant : Monsieur Jacques ROBERT

Syndicat Collège Henri IV de NAY

Titulaires : - Monsieur Jacques ROBERT
- Madame Maryse MOUNET

M.A.D. des Deux Rives du Gave

Conseil d'Administration

Titulaire : - Madame Georgette MOUREOU

Suppléant : Madame Sandrine FANFELLE

Par arrêté en date du 19 Juin 2008, le Directeur des Services Fiscaux a nommé :

Commissaires titulaires : Monique MONIOT
Jean-Claude HOURCQ
Maryse ARRIBES
Sylvie DAUGAS
Alexandre POLAERT
Gabriel CAMPAYS (Pau)

Commissaires suppléants : Sandrine FANFELLE
Elodie ARNAL
Isabelle CAMPAGNE
Thierry CLESSE
Alain GUILLON
Claude CASSOU (Pardies-Piétat)

pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VATH-VIELHA

**Président : Christian PETCHOT BACQUE, Maire de LAGOS,
Conseiller Général de Nay-Est**

1er Vice-Président : Mr Michel CASSOU, Maire de Pardies Piétat, responsable de la commission Finances et Administration Générale

2ème Vice-Président : Mr Jean ARRIUBERGE, Maire de Haut de Bosdarros, Conseiller Général de Nay-Ouest, responsable de la commission Environnement Déchets

3ème Vice-Président : Mr Jean SAINT JOSSE, Maire de Coarraze, responsable de la commission Développement Economique et Emploi

4ème Vice-Président : Mr Jean Yves PRUDHOMME, Maire d'Igon, responsable de la commission Aménagement de l'Espace.

5ème Vice-Président : Mr Guy CHABROUT, Maire de NAY, responsable de la commission Tourisme et mise en valeur du territoire.

6ème Vice-Président : Mr Jean Marie BERCHON, Maire de Lestelle Bétharram, responsable de la commission Habitat Logement.

Mr Thomas PANIAGUA, Maire de Bénéjacq, responsable de la commission Petite Enfance

Mr Marc DUFAU, Maire de Boeil Bezing, responsable de la commission Culture, Jeunesse et Sports

Mr Maurice REY, délégué de la commune de Montaut, responsable de la commission Batiments

Mr Michel MINVIELLE, délégué de la commune de BORDERES, responsable de la commission Communication

Mr Pierre SAUBATTE, délégué de la commune d'Asson, responsable de la commission services aux personnes

Membres : Bernard ARRABIE, Maire d'ANGAIS, BORDENAVE Georges, Maire d'ARROS DE NAY, LAFFITTE Jean Jacques, Maire d'ARTHEZ D'ASSON, ROBERT Jacques, Maire de BALIROS, VIGNAU Alain, Maire de BEUSTE, NIHOUS Frédéric, délégué de BAUDREIX, CASTAIGNAU Serge, Maire de BORDES, BAREILLE Philippe, Maire de BOURDETTES, DE CANET Xavier, Maire de BRUGES-CAPBIS-MIFAGET, VIRTO Stéphane, Maire de MIREPEIX, ANDRES Pierre, Maire de SAINT-ABIT, TIRADON Michel, délégué de SAINT-VINCENT

Les réunions du Conseil Communautaire se tiennent à la Maison du Canton à BENEJACQ

Les comptes rendus de ces réunions, rédigés par les services de la Communauté de Communes, sont à la disposition du public et peuvent être consultés aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

1) SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Prévu au Budget Primitif		Réalisé Compte Administratif
Achats	21 100		15 739,08
Autres charges de gestion courante	34 807		26 146,05
Autres services extérieurs	49 430		45 325,35
Charges financières	7 300		5 286,48
Frais de personnel et frais assimilés	82 795		77 755,23
Impôts et taxes	305		389,00
Services extérieurs	9 350		6 483,51
Charges exceptionnelles	-		-
Dotation aux amortissements	-		-
Virement section investissement	28 605		
TOTAL	233 692		177 124,70

RECETTES	Prévu au Budget Primitif		Réalisé Compte Administratif
Produits des services du domaine	21 150		21 546,97
Impôts et taxes	78 139		78 400,61
Dotations versées par l'Etat	67 213		69 965,31
Autres produits et gestion courante	700		1 004,00
Atténuation de charges	21 370		20 843,27
Autres produits financiers	-		5,60
Produits exceptionnels	-		453,06
Excédent fonctionnement reporté	42 120		42 123,13
Travaux en régie	3 000		
TOTAL	233 692		234 341,95

2) SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Remboursement d'emprunts	14 685	14 662,22	
Sode d'exécution N-1	2 840	2 835,20	
Opérations d'équipement	200 114	51 870,20	
TOTAL	217 639	69 367,62	

RECETTES	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
Subventions et emprunts	168 250	7 905,75	
Virement section fonctionnement	28 605		
TVA + TLE	9 380	9 571,00	
Excédent de fonct. capitalisé	2 840	2 835,20	
Opérations patrimoniales	8 564	8 563,34	
Report			
TOTAL	217 639	28 875,29	

EXCEDENT GLOBAL 2007 :16 724,92 €

BUDGET COMMUNAL 2008

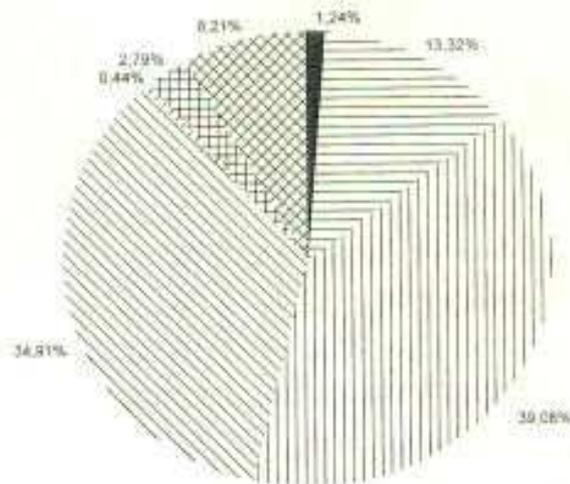
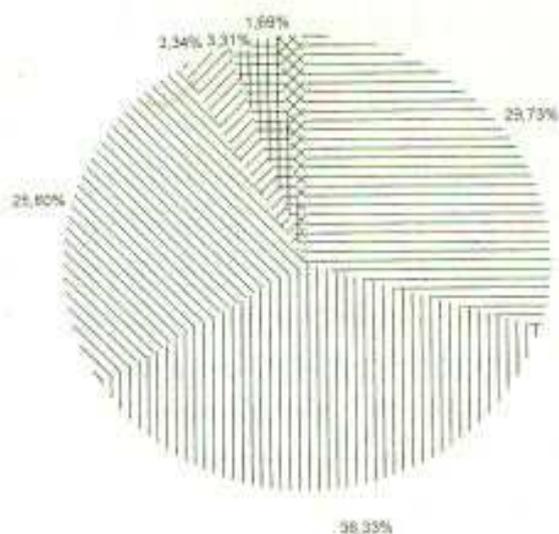
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	60 521	70 Produit des services, domaine	27 120
012 Charges de personnel	73 965	73 Impôts et taxes	79 559
65 Autres charges de gestion	52 110	74 Dotations	71 073
		75 Autres produits gestion	900
66 Charges financières	6 800	76 Produits financiers	
68 Charges exceptionnelles	3 447	013 Atténuation charges	2 530
Virement section investissement	6 738	77 Produits exceptionnels	5 675
		002 excédent reporté	16 724
		72 Travaux en régie	
TOTAL	203 581	TOTAL	203 581

Répartition du budget des chapitres de fonctionnement

DEPENSES

RECETTES



- ▬ D 011 (60,5 k€)
- ▨ D 012 (74,0 k€)
- ▩ D 65 (52,1 k€)
- ▧ D 66 (6,8 k€)
- ▦ D 68 (3,4 k€)
- ▥ D 023 (6,7 k€)
- ▤ D 042 (3,4 k€)
- R 013 (2,5 k€)
- ▭ R 70 (27,1 k€)
- ▮ R 73 (79,6 k€)
- ▯ R 74 (71,1 k€)
- ▰ R 75 (0,9 k€)
- ▱ R 77 (5,7 k€)
- ▲ R 002 (16,7 k€)

SECTION D'INVESTISSEMENT

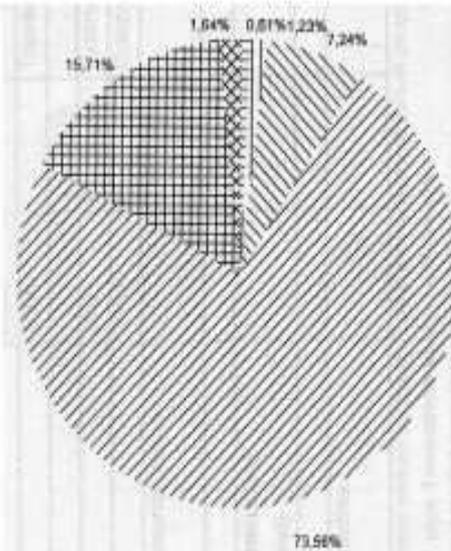
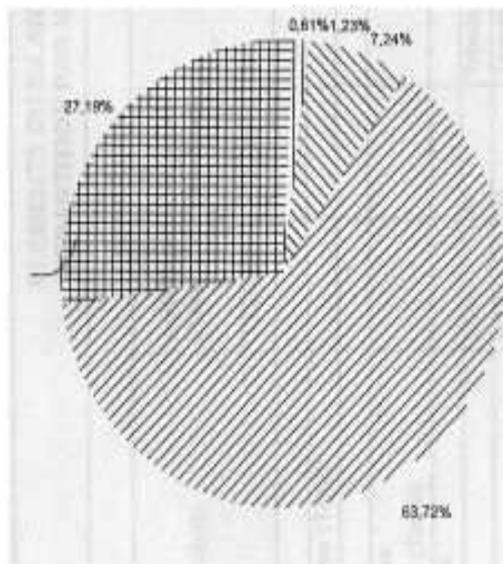
<u>DEPENSES</u>	
Remboursement d'emprunts	15 275
Opérations d'équipement	162 906
Solde d'exécution N-1	40 493
Opérations patrimoniales	38 225
TOTAL	256 899

<u>RECETTES</u>	
Subventions d'équipement	156 231
Prélèvement s/recettes fonct.	6 738
TVA +TLE	5 090
Produits des emprunts	6 675
Excédent de fonct. capitalisé	40 493
Opération patrimoniales	41 672
TOTAL	256 899

Répartition du budget d'investissement par opération

DEPENSES

RECETTES



- 10 (1,0 M€)
- 11 (2,0 M€)
- 12 (11,8 M€)
- 13 (103,8 M€)
- 14 (44,3 M€)
- 15 (0,0 M€)
- 17 (0,0 M€)
- 10 (1,0 M€)
- 11 (2,0 M€)
- 12 (11,8 M€)
- 13 (119,8 M€)
- 14 (25,8 M€)
- 17 (2,7 M€)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURES DE DETTES		A2.5

A2.5 - REPARTITION PAR

Nature de la dette (8)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt ou de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2008 (9)	Durée résiduelle
	Année	Profil					
TOTAL GENERAL					141 840	101 107	
163 Emprunts obligataires (Total)					0	0	
Néant							
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					141 840	101 107	
1641 Emprunts en euros					120 838	94 210	
	2001	P	Travaux réseaux rue St-Vincent	CAISSE EPARGNE PAYS	15 244	10 523	9
	2004	M	Travaux Mairie et voïne	CAISSE EPARGNE	30 000	19 951	6
	2004		Travaux rue St-Vincent	C.A.	43 594	37 606	12
	2005		Travaux de voïne 2005	CAISSE EPARGNE PAYS	28 000	23 061	8
	2006		Travaux de Bâtiments	CAISSE EPARGNE PAYS	4 000	3 069	3
16412 Emprunt					21 002	6 897	
	2001	P	Extension groupe scolaire	C.D.C.	12 696	3 686	2
	2001	P	Extension Groupe scolaire	C.D.C.	8 306	3 211	3
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0	0	
Néant							
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)					0	0	
Néant							
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					0	0	

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) indiquer A pour Annuelle, T pour Trimestrielle et M pour Mensuelle.

(3) indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURES DE DETTES		A2.5

NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	Intérêts (7)	
							3 994	12 385	0
							0	0	0
							3 994	12 385	0
							3 625	9 575	0
A	F		5,35 F				563	941	0
M	F		3,48 F				648	2 908	0
T	F		4,45 F				1 634	2 365	0
T	F		3,06 F				676	2 585	0
T	F		3,73 F				104	777	0
							368	2 810	0
A	F		5,35 F				197	1 795	0
A	F		5,35 F				172	1 015	0
							0	0	0
							0	0	0
							0	0	0
							0	0	0

(5) taux annuel, tous frais compris;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif;

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 658;

(8) reprendre la répartition des emprunts selon la répartition du type de taux du tableau A2.5 (taux fixe, taux variable, emprunts avec plusieurs tranches de taux, emprunts avec options);

(9) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Budget 2008 : séance du 14.04.2008

Monsieur le Maire indique que le budget proposé tient compte des remarques faites lors de la réunion de la commission des finances du 7 avril dernier, à savoir :

- Pas d'augmentation des impôts locaux
- Au niveau du personnel communal et suite au départ de Sébastien MIR, une demande d'agent d'entretien en contrat aidé (contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement dans l'emploi) a été formulée auprès de l'antenne de l'ANPE à BENEJACQ. A ce jour, nous n'avons pas de reçu de candidatures.

Aussi, il est prévu dans la proposition de budget, un poste d'agent d'entretien, du 15.04.2008 au 31.12.2008, à raison de 30 heures par semaine, rémunéré au SMIC (avec charges sociales à taux plein).

Compte tenu de ces éléments, des économies devront être réalisées en fonctionnement.

Taux impôts locaux : séance du 14.04.2008

Les taux de l'année 2007 sont maintenus soit :

	<u>Taux moyens</u>
• Taxe habitation : 11.38%	14.45%
• Foncier bâti : 8.78%	18.53 %
• Foncier non bâti : 32.94%	44.20%

Ces taux appliqués aux bases fiscales notifiées par les Services fiscaux (bases de la taxe d'habitation en diminution compte tenu des exonérations dont bénéficient certains contribuables de la Commune en raison de leurs revenus) permettent d'obtenir un produit de 63 294 euros pour l'année 2008.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, reconduit les taux de 2007 pour l'année 2008.

Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes : séance du 14.04.2008

Les indemnités du Maire et des Adjointes sont fixées par les articles L.2123-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et le montant maximum des indemnités est calculé en fonction de la strate démographique de la commune.

La Commune appartient à la strate démographique de 0 à 500 habitants et l'indemnité mensuelle maximale est de :

- 636.01 € pour le Maire (soit 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)
- 246.92 € pour chacun des Adjointes. (soit 6.60% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique).

Par 6 voix pour et 5 abstentions, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- au Maire : l'indemnité au taux de 17% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- au 1er Adjoint : l'indemnité au taux de 9.05 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- aux 2ème et 3ème Adjointes : l'indemnité au taux de 5.35% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Le budget 2008 proposé s'équilibre à :

- Section de fonctionnement : 203 581 euros
 - Section d'investissement : 256 899 euros
- soit un budget total de 460 480 euros

Par 6 voix pour et 5 voix contre le Conseil Municipal vote le budget 2008.

Endettement par habitant 311 € (chiffre 2007)

Nous vous rappelons que si vous souhaitez de plus amples informations sur le sujet, tous ces éléments sont disponibles en mairie.

Merci de bien vouloir vous rapprocher du secrétariat si vous souhaitez un rendez-vous.

AU FIL DES DOSSIERS



Cimetière : projet édification columbarium : demande de subvention DGE (Dotation GlobaleÉquipement) : séance du 07.02.2008

Les services de la Préfecture ont accusé réception de dossier « complet ». Ce dossier sera présenté à la programmation 2008.

Les services du Conseil Général rappellent que le montant minimum de travaux est de 8000 euros HT pour un dossier. Le devis du columbarium étant légèrement inférieur, le Conseil Municipal décide de faire établir un devis pour l'aménagement d'une allée dans le cimetière. Ce devis sera joint au dossier déposé auprès du Conseil Général.

Fin enquête publique pour classement voirie Quartier Py : séance du 14.04.2008

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats de l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 au 17 Mars 2008 et de l'avis favorable du commissaire-enquêteur.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de classer dans la voirie communale, les parcelles section B n° 720 et 721 (cédées gratuitement par Monsieur René LABAN-MELE) la parcelle section B N° 458 appartenant à la Commune (domaine privé) et l'ensemble de la voie de desserte du Quartier PY.

Le Maire est chargé d'effectuer toutes les démarches et formalités requises pour réaliser cette opération et notamment de faire mettre à jour le plan et le tableau de classement des voies communales et d'établir l'acte authentique correspondant qui sera signé par Monsieur René CAMY-DESSUS, 1er Adjoint au nom de la Commune.

Columbarium : séance du 09.07.2008

Les services de la Préfecture, par lettre du 23 mai 2008, ont précisé à la Commune, qu'une subvention de 2 446.96 euros lui a été allouée au titre de la DGE 2008 pour la création d'un columbarium dans le cimetière.

Il s'agit de confirmer que ces travaux seront bien réalisés.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable. Plusieurs devis seront demandés à divers fournisseurs.

Le Conseil Municipal se renseignera aussi sur les tarifs des concessions dans un columbarium dans différentes communes.

Columbarium : séance du 24.09.2008

L& Société GRANIMOND a proposé une nouvelle implantation du columbarium dans le cimetière et la commission « voirie, bâtiment communaux » s'est rendue sur place mardi 23 septembre 2008.

La Société a ramené le devis à 7 000 € HT.

Les subventions DGE (25%), Conseil Général (35%) ont été obtenues sur un estimatif de 8000 euros HT de travaux.

La Société GRANIMOND propose d'installer le columbarium cette fin d'année 2008 et le paiement n'interviendra qu'après le vote du budget 2009.

Le Conseil Municipal par 10 voix pour et une abstention donne un avis favorable à la mise en place de ce columbarium.

Madame MOUREOU s'abstient sur le nouvel emplacement du columbarium et sur la non réponse du positionnement du jardin du souvenir agrémenté d'un banc.

Etat des lieux communaux : séance du 02.06.2008

Afin que tous les conseillers municipaux connaissent l'ensemble des bâtiments communaux et le territoire communal, le Maire propose qu'une visite soit organisée. Accepté par le Conseil Municipal.

Compte rendu travaux syndicats intercommunaux : séance du 02.06.2008

Le Maire indique que lors de la dernière réunion de la Communauté de Communes de Vath Vielha, le Comité Syndical a approuvé la modification de l'article 6 des statuts de la CCVV qui porte de 6 à 11 le nombre de vice-présidents.

Cette modification doit aussi être approuvée par chaque commune membre de la CCVV.

Le Conseil Municipal donne son accord.

Plan Communal de Sauvegarde : séance du 02.06.2008

Une commission composée du Maire, des 3 Adjoints, de Mesdames FANFELLE et MOUNET, de Messieurs LUSSEAU et CLESSE est créée afin de préparer ce plan communal de sauvegarde.

Questions diverses : séance du 02.06.2008

Monsieur LUSSEAU informe ses collègues qu'un site Internet va être créé au nom de la Commune.

Toutes les propositions pour enrichir ce site sont les bienvenues.

Emprunt pour enfouissement réseau France Télécom au centre du village et rue de l'Eglise

La Commune doit financer la somme de 8 635.18 euros. Un emprunt de 8500 euros est souscrit auprès de la Caisse d'Epargne, sur une durée de 7 ans, au taux fixe de 5.11%, échéances trimestrielles.

Emprunt pour travaux de voirie : séance du 09.07.2008

Cet emprunt concerne les travaux de voirie réalisés fin 2007 suite aux inondations du mois de mai 2007. Le montant total des travaux est de 28 034 euros subventionnés à hauteur de 55% du montant HT soit 12892 euros (subvention encaissée).

Il reste à financer 15142 euros par la Commune.

Le Conseil Municipal décide d'emprunter le somme de 15 000 euros auprès de la Caisse d'Epargne sur une durée de 10 ans, au taux fixe de 5.22%, échéances trimestrielles.

Station d'épuration de BALIROS : séance du 24.09.2008

7 entreprises ont soumissionné et 2 ont répondu lors de la procédure d'appel d'offres.

L'entreprise SAUR a été retenue.

Le début des travaux devrait intervenir d'ici 3 mois environ pour une fin des travaux en mai-juin 2009.

Cependant, il faut, avant le début des travaux que l'ancienne station soit démolie et après analyse des boues que celles-ci soient évacuées.

Emprunt pour réaménagement groupe scolaire :

Les travaux de réaménagement du groupe scolaire sont terminés. Le montant total des travaux payés est de 115 047.25 € HT et les subventions accordées par l'Etat (DGE : 26 352.50 €), le Conseil Général (39 190 €) et le Ministère de l'Intérieur, sur proposition de Monsieur CAZALET Sénateur, (11 000 €) sont encaissées.

Il reste donc à la charge de la Commune, la somme de 38 504.75 € HT et la TVA à préfinancer (21 784.90 €) soit un total arrondi de 60 000 euros qui sera financé par emprunt. Après avoir étudié les propositions financières présentées par la Caisse d'Epargne, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'emprunter la somme de 47 000 euros, à taux fixe et échéances choisies de 4.72%, sur une durée de 20 ans, échéance annuelle.
- d'emprunter la somme de 13 000 euros, par un prêt relais, sur une durée de 2 ans, au taux fixe de 5.17%.



Rentrée scolaire : séance du 24.09.2008

5 postes d'enseignants sur le RPI avec ouverture d'une 3^{ème} classe à PARDIES-PIETAT

Ecole de BALIROS : 2 enseignants

Monsieur PONS : petite et moyenne section : 29 élèves
Madame RIUTORT : grande section : 21 élèves soit un total de 50 élèves

Ecole de Pardies-Piétat : 3 enseignants

Madame NIZIER : CP et CE1 : 23 élèves
Monsieur AGULLO : CE2 et CM1 : 18 élèves soit un total de 59 élèves.
Monsieur LABAT : CM1 et CM 2 : 18 élèves

Compte tenu du nombre d'enfant scolarisé, il y a 2 services de cantine à Pardies-Piétat. Madame PINEAU de Saint-Abit a été recrutée, pour 6 heures par semaine scolaire, pour assurer la surveillance des enfants dans la cour pendant que les autres enfants déjeunent.

Lotissement Domaine de Bellassise : séance du 24.09.2008

Les travaux ont débutés et Monsieur le Maire rappelle à ses collègues les interrogations et observations que ces travaux suscitent :

- beaucoup de terre remuée mais non stabilisée à ce jour ce qui pourrait provoquer des coulées de boue importantes en cas de fortes pluies et endommager les maisons situées en contrebas.
- évacuation des eaux pluviales le long de la RD 37 et ensuite vers le Luz : dimensionnement du fossé ainsi que de la buse traversant la D 37.

La commission « voirie » s'est rendue sur place mardi 23 septembre 2008.

Le Maire indique qu'il adresse au maître d'ouvrage un courrier concernant ces inquiétudes et qu'à la prochaine réunion de chantier le mercredi 1' octobre 2008, il y participera accompagné des membres du Conseil Municipal et des habitants des quartiers riverains.



BASSIN ECRETEUR DE CRUES SUR LE LUZ DE CASALIS

Le Syndicat Intercommunal de défense contre les Inondations du Luz et de ses affluents (SIDIL) a réalisé un bassin écrêteur de crues sur le Luz de Casalis sur la Commune d'ARROS-NAY

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise SCREG.

Ils s'élèvent au total (achat terrain, frais divers, honoraires bureau d'études et géomètre, marché SCREG) à la somme de 378 000 € HT

Ces travaux bénéficient d'une subvention du Conseil Général de 50% et de crédits Etat (Fonds Barnier) de 25% ce qui représente 283 500 euros.

Le Syndicat (et donc les 5 Communes adhérentes : Haut de Bosdarros, Arros-Nay, Saint-Abit, Pardies-Piétat et Baliros) aura à financer 25% des travaux.

La répartition de cette charge a été approuvée, à l'unanimité, par le Comité Syndical du SIDIL réuni le 13 novembre 2008.

La participation de chaque commune s'établit ainsi :

- Haut de Bosdarros : participation de « solidarité » 7.30% (pourcentage fixe sur toute la durée du remboursement de l'annuité d'emprunt

Pour les 4 autres Communes, répartition en fonction de la population (40%) et du potentiel fiscal (60%), soit :

- ARROS-NAY : 29.93%
- SAINT-ABIT : 20.35%
- PARDIES-PIETAT : 21.45%
- BALIROS : 20.91%



Le 26 Août 2008



Le 24 Novembre 2008

ONF : forêt communale : séance du 07.02.2008

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'ONF concernant l'assiette de coupe de bois 2008.

Une décision sera prise après le renouvellement du Conseil Municipal.

ONF : proposition travaux : séance du 02.06.2008

Le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux à réaliser en forêt communale.

Ce programme comprend :

- des travaux de plantation sur la parcelle 5a, sur 0.12 ha pour un montant de 783.60 euros HT

Des travaux d'entretien se décomposant en :

- Entretien simple (peinture) sur les parcelles 4, 5 et 6 pour un montant de 781.65 € HT
- Lotissement affouage sur parcelle 9 : 221.95 € HT

Le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux de plantation et pour le lotissement affouage sur la parcelle 9 : total : 1005.55 € HT

En ce qui concerne les travaux d'entretien, il est demandé que les programmes des années précédentes soient recherchés afin de vérifier les travaux réalisés, notamment sur la parcelle 4.

Désignation de 3 garants :

Ont été désignés par le Conseil Municipal :

- Monsieur René CAMY-DESSUS
- Monsieur José ANDRADE
- Monsieur Thierry CLESSE.

ONF : abandon projet reboisement des parcelles 9 et 5a : séance du 24.09.2008

Les services de l'ONF ont fait savoir que ce projet de reboisement des parcelles 9 et 5a n'est pas viable dans le temps. La topographie et la vigueur du recru de chataigniers dans la parcelle 9 compromettent la réussite de tout reboisement artificiel.

La parcelle 5 a (0.12 ha) sera reboisée sur les fonds propres de la Commune.

DIVERS

Enquête publique commune de Pardies-Piétat du 3 janvier au 4 février 2008: demande formulée par GAEC du « Petit Luz » en vue de procéder à la régularisation et l'extension de son élevage de vaches : avis du conseil municipal : séance du 07.02.2008

Le Conseil Municipal n'émet pas d'avis contraire.

Enquête publique commune de Bordes du 3 janvier au 4 février 2008 : demande formulée par la Société EOLYO en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter sur le site de Turboméca à Bordes un centre technique : avis du conseil municipal : séance du 07.02.2008

Le Conseil Municipal n'émet pas d'avis contraire.

SDEPA : accord du Conseil Municipal pour une servitude de passage sur la parcelle A 294 appartenant au domaine privé de la Commune.

Questions diverses : séance du 24.09.2008

Bulletin municipal : une commission composée de Mesdames FANFELLE et MOUNET, Messieurs ROBERT, LUSSEAU, CLESSE, CHATAGNON se réunira prochainement pour préparer ce bulletin.

Une décision modificative de 31 euros est adoptée pour intégrer dans l'actif de la Commune la cession de terrain faite par Monsieur et Madame LABAN-MELE au Quartier Py.

Pour permettre à la Commune de BALIROS de facturer les frais de location de l'ALGECO aux Communes de PARDIES-PIETAT et SAINT-ABIT, une convention sera passée avec ces 2 communes.

Le « Guide randonnées en Vath Vielha » qui présente en détail les 23 boucles balisées du territoire est paru.

Il est actuellement en vente à l'Office du Tourisme de la plaine de NAY, Place du 8 Mai 1945 à NAY, au tarif de 5 euros. (du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h).

TRAVAUX

Devis chauffe-eau local Association de chasse : séance du 07.02.2008

Le devis de l'entreprise SABATTE s'élève à 554.20 € HT et est accepté par le Conseil Municipal

Devis chauffe-eau salle de la « Cassourade » : séance du 07.02.2008

Le devis de l'entreprise SABATTE s'élève à 420.93 € et est accepté par le Conseil Municipal.

Branchement gaz pour chauffage Église : séance du 07.02.2008

Le devis GDF s'élève à 364.66 €

Le devis SABATTE s'élève à 2930 € H.T.

Le Conseil Municipal décide de ne pas prendre de décision pour ce dossier. Il sera réexaminé après les élections du mois de mars.

Écoulement des eaux : lotissement Belle Vue, Route des Pyrénées n°5, carrefour Église : séance du 09.07.2008

Ces travaux seront réalisés par l'employé communal et dirigés par Monsieur René CAMY-DESSUS, l' Adjoint.

Enfouissement réseaux : séance du 09.07.2008

Un courrier a été adressé au Syndicat Départemental d'Electrification des Pyrénées-Atlantiques pour solliciter la poursuite de l'enfouissement des réseaux : fin de la rue St-Vincent et lotissement Ste-Marie.

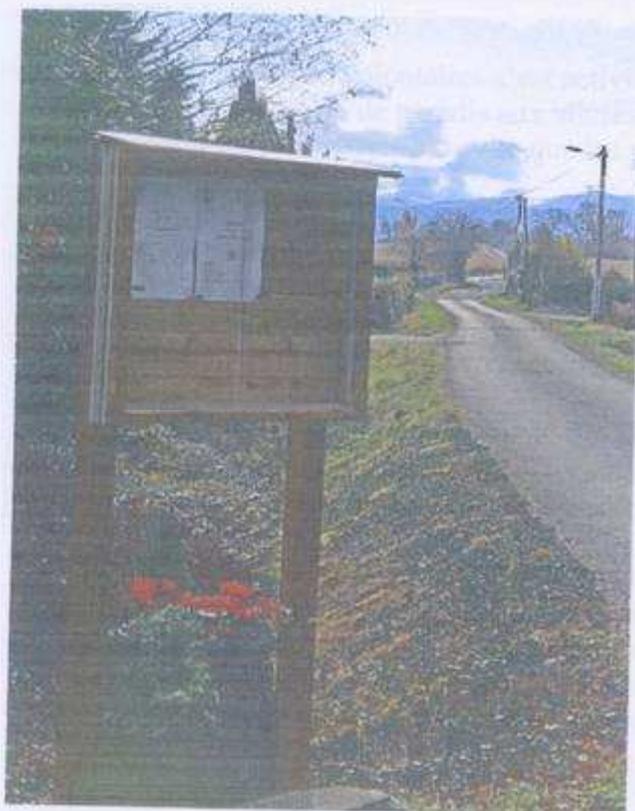
Travaux de voirie Quartier Monregard : séance du 09.07.2008

Ces travaux, en cours, ont été vus par la commission communale, élargie à tous les membres du Conseil Municipal, qui s'est réunie sur place le mercredi 2 Juillet 2008.

travaux d'affichage



ECOLE



Quartier MONREGARD

ETUDE PROJET EN COURS



Autour du lac...

Une petite équipe de volontaires s'est activée autour du lac et ont transformé une zone de friche en un petit coin de paradis aux allures d'un petit parc municipal. Une idée a germé, en espérant qu'elle pousse plus vite que les ronces et les orties vaincues ce jour là.

Contact a été pris avec Mission Pêche 64, organisme dépendant du conseil général et de l'office du tourisme des Pyrénées Atlantiques ; en accord avec l'association de pêche « la Gaule Paloise », une demande d'étude pour classer le lac de Baliros en « coin de pêche » a été faite à la communauté des communes de la Vath Viehla, qui a accueilli ce projet d'un oeil favorable et a donné son accord pour en réaliser l'étude.

Le projet consiste à l'aménagement du lac, débroussaillage, amélioration des accès, réalisation d'un ponton Handi-pêche, signalisation, animations et gestion halieutique...
Le financement est à charge de la Communauté des Communes.

L'étude se déroulera en début d'année 2009. La présentation des résultats 3^{ème} trimestre 2009 à la Communautés des communes qui donnera son accord (nous l'espérons) pour une réalisation début 2010. Les Balirosiens pourront alors se retrouver autour du lac, pour une promenade ou un pique-nique, avec ou sans canne à pêche à la main.
Renseignements complémentaires à la mairie.

VIE ASSOCIATIVE

Cet espace est un espace proposé aux associations. Pour celles qui n'avaient pas d'événement particulier à communiquer nous avons avec leur accord diffuser la composition des bureaux. Éléments utiles si vous souhaitez vous rapprocher de ces dernières pour obtenir des informations.

CLUB « LOUS ESBAGATS DU LUZ »

Le Bureau du Club a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale annuelle, le 14 février 2008 :

- Président d'honneur : Jean-Claude DUPRAT.
- Présidente : Josette MOURÉOU.
- Vice-président : Joseph MOUNET.
- Secrétaire : Philippe TERRÉE.
- Trésorier : Gabriel MOURÉOU.

et 10 membres.

Comme les années précédentes, notre Club a été très actif.

Au mois de janvier : nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas de début d'année.

Au mois de février : nous avons fêté la « Chandeleur » qui a eu beaucoup de succès, comme l'année dernière.

Au mois d'avril : nous avons renouvelé « l'Omelette pascale » préparée et cuisinée par des bénévoles, adhérentes du Club et qui attire beaucoup de monde.



Puis, vient la saison des voyages :

- au mois de mai : journée dans le Tursan avec visite d'une ganadérie où nous avons été accueillis par le propriétaire des lieux, juché sur ses échasses. Ancien écarteur, il a fait l'historique de son domaine et a accompagné les visiteurs qui ont pu approcher les vaches dans leur milieu naturel. Les explications ont été complétées par une projection vidéo sur les courses landaises. A la mi-journée, le copieux repas qui nous a été servi a été apprécié par tous.
- au mois de juin : voyage de trois jours en Camargue et en Provence. Le premier jour, visites des salins du Midi, en petit train, et d'Aigues-Mortes, cité médiévale, la ville de Saint-Louis. Après une nuit à l'hôtel, visite guidée d'Arles, du Moulin d'Alphonse Daudet, des

Baux de Provence et retour à l'hôtel pour le dîner suivi d'une soirée dansante animée par un musicien chanteur. Le troisième jour, départ vers les Saintes-Maries de la Mer puis visite d'un mas, avec promenade en charrette dans la propriété à la découverte de la manade, de la vie du gardian, du rassemblement du troupeau et du triage des vaches. Déjeuner typique à la ferme apprécié par tous et animé par les chants des convives. Nous sommes rentrés en passant par le Grau du roi et la Grande Motte, avec plein de souvenirs et prêts à recommencer



- au mois de septembre : journée en Ariège, aux « Forges de Pyrène, à Montgailhard, pour retrouver la vie d'autrefois à travers les métiers de forgeron (dans une forge à martinet), sabotier, boulanger, fabricant de peignes en cornes... La visite du musée a permis de reconnaître les outils de métiers aujourd'hui disparus : colporteur, vitrier, rémouleur, arracheur de dents, charron, maréchal ferrant, tanneur, montreur d'ours ...
- au mois d'octobre : Pour fêter la Saint-Luc, journée palombes. Après le petit-déjeuner servi dans la salle des fêtes et quelques parties de belote, départ pour Lanne-en-Barétous où nous avons dégusté des palombes sans les voir passer dans le ciel. Sur le chemin du retour, nous avons fait des achats à la chocolaterie d'Oloron. La journée s'est achevée par la visite de la cave de Gan suivie d'une dégustation de Jurançon et de « bourret ».



Nous terminerons l'année par la traditionnelle daube, le 7 décembre.

Cette année, nous avons été attristés par le décès du doyen de la commune, Jean Camy, membre fondateur de notre club. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

N'oubliez pas, chers Balirosiens et habitants des communes voisines, que notre Club « Les Esbagats du Luz » vous est ouvert dès 50 ans. C'est le grand souhait de notre Fédération Départementale des Aînés Ruraux de rassembler, dès la pré-retraite, les jeunes retraités et pré-retraités ainsi que leurs conjoints, afin que les aînés soient « dans le vent » et se « tiennent les coudes », dans la convivialité, en partageant les actions et moments amicaux. Nous sommes de plus en plus nombreux dans notre tranche d'âge. Il faut montrer que les aînés sont solidaires de toutes les générations et ouverts à tous, qu'ils sont bien là et que l'on a toujours besoin d'eux.

Tous les deuxièmes jeudis du mois, à 14 heures, jeux de société et goûter, à la Salle de « la Cassourade ».
--

A vous tous, Joyeux Noël et Bonne année 2009 !

Josette MOURÉOU,
Présidente.

ASSOCIATION DE LA BOULE AMICALE

**L'association « La boule Amicale Balirosienne »
a changé de bureau :**

Président : D CHATAGNON

Vice Président : C CAMY DESSUS

Trésorier : JL PORTE

Secrétaire : T CUSSO

**Le terrain qui avait subit les inondations a été refait et
prêt à accueillir les boulistes. Nous vous attendons
nombreux.**

SOCIETE DE CHASSE DE BALIROS

Président : A ESCALE

Vice Président : G. MIR

Trésorier : T VILLACAMPA

Secrétaire : R PERNET

Membres : M CARRERE, R CAMY DESSUS

Un repas devrait être organisé dans le 1 T 2009

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

DE BALIROS

Comme chaque année, à l'occasion de chaque Commémoration,

- Souvenir des Déportés
- Armistice de la Guerre 1939-1945
- Appel du 18 Juin
- Armistice de la Guerre 1914-1918

Une cérémonie est organisée. Une gerbe est déposée au Monument aux Morts par le Président de l'Amicale René CAMY-DESSUS et le Maire, en présence des membres du Conseil Municipal, des Anciens Combattants, de la population du village, des enfants du RPI et des professeurs des écoles.



Cette année, après la cérémonie du 11 Novembre, deux anciens combattants Algérie-Maroc ont été décorés de la Croix du Combattant, par Monsieur Jean ARRIUBERGE, Conseiller Général de NAY-OUEST.

- Monsieur Louis SABAN-LAGAU
- Monsieur Yves CAMY-DES SUS.



Deux autres anciens combattants seront décorés le 8 mai 2009.
Le Conseil Municipal accepte de prendre en charge le coût de ces décorations.



V.B.E.S.G

Le Mot du Président : Guy PAC

Cette année 2008, nous avons organisé le 6 septembre la fête annuelle de l'association ; d'autre part le 6 juillet, VBESG a mené une action de nettoyage des bords du lac de Baliros. Ramassage des déchets et surtout débroussaillage ont rendu son meilleur attrait à notre « PERLE VERTE » tout en facilitant l'accès aux abords du lac pour les pêcheurs et les visiteurs, restituant ainsi à cet écrin de verdure une vue ample et agréable. Cette action, ayant remporté un franc succès et une approbation de la majorité de nos adhérents, sera reconduite dans les prochains mois. Nous veillerons à apporter notre soutien à toute action ayant pour but d'animer ou d'améliorer la vie de la commune. VBESG vous invite à rejoindre ses rangs, afin qu'ensemble « VIVRE A BALIROS » soit de plus en plus agréable.

L'ensemble des adhérents de VBESG se joint à moi pour vous souhaiter

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2009



Grand nettoyage au bord du lac : 06.07.2008

C'est avec beaucoup d'ardeur malgré la pluie que plusieurs participants avec leur propre matériel ont effectué dans la bonne humeur ce nécessaire travail.

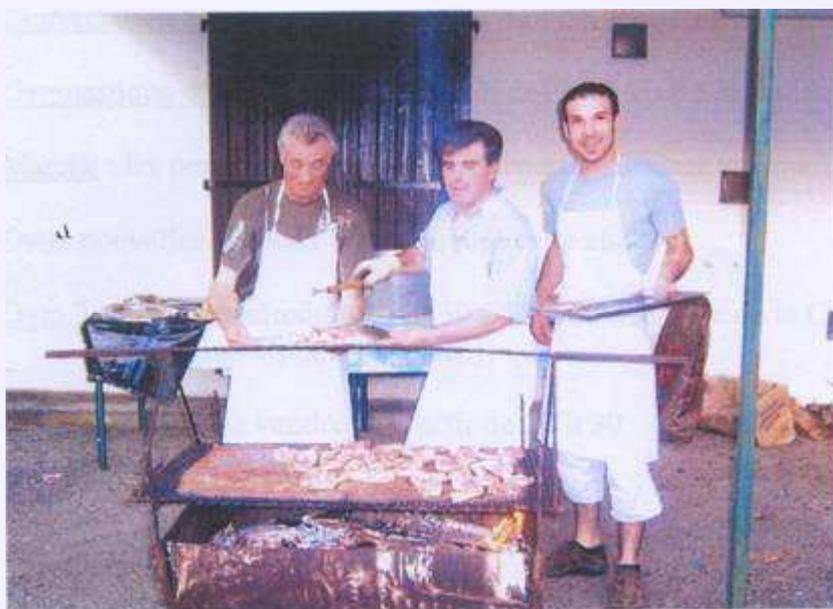
FOYER RURAL

L'assemblée générale s'est réunie le 30 septembre 2008 ; les adhérents ont procédé à l'élection du tiers sortant puis du bureau qui est constitué comme suit :

Présidente : Simone Hourcq
Vice-président : Emile Pijassou
Trésorier : Jean-Luc Porte
Trésorière adjointe : Jacqueline Duprat
Secrétaire : Georgette Mouréou
Secrétaire adjointe : Marcelle Pijassou

Manifestations organisées par le Foyer Rural :

- 27 Octobre 2007 : soirée châtaignes
- 16 février 2008 : repas de la Fête locale



21 Juin 2008 :
moutonnade suivie
du feu de la St-
Jean

20 Septembre 2008 : fête
des 25 ans du Foyer Rural



Pour l'année 2008-2009, il a été décidé de reconduire ces différentes manifestations qui contribuent à la vie de notre commune :

La saison a débuté par la soirée châtaigne qui s'est déroulée le 17 octobre et était animée par le conteur J-C MIALOCQ qui venait pour la première fois dans nos communes.

Comme d'habitude le Foyer Rural participera à l'organisation de la fête de la St-Vincent fixée les samedi 24 et dimanche 25 janvier 2009 par la commission « vie associative » de la Municipalité.

La moutonnade se déroulera le 27 Juin et se terminera comme les autres années par le Feu de la St-Jean

Les différentes sections du Foyer Rural ont repris leurs activités :

Conversation en espagnol : le lundi de 17 h 30 à 19 h à la Salle de la Cassourade

Gymnastique d'entretien : le mardi de 19 h à 20 h à la Salle des Fêtes

Marche : les personnes intéressées peuvent s'adresser aux membres du Bureau.

Deux nouvelles sections ont vu le jour cette année :

Gym Tonie : le vendredi de 18 h 30 à 19 h 30 à la salle de la Cassourade
(inscription sur place)

Jeux de société : le vendredi à partir de 20 h 30

EN ESPERANT VOUS RETROUVER LORS DE L'UNE DE NOS MANIFESTATIONS LES
MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL
ET UNE TRES BONNE ANNEE 2009



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES Saintpadibali.

Présidente : A BOURY

Vice Présidente : S LEGRAND

Trésorière : C RICAU Trésorière adjoint : A ROBERT

Secrétaire : E ARNAL Secrétaire adjoint : S MONTPERAT

Marché de Noël 11/12/2008 16H30 Ecole de Baliros

16/12/2008 16H30 Ecole de Pardies

19/12/2008 16H30 salle fêtes Baliros

20/12/2008 19H MARCHE DE NAY

Galette des rois 11/01/2009, loto 15/02/2009, vide grenier en

Mai ou juin, kermesse en juin. Par avance merci de votre participation .



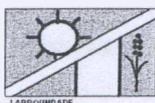
A.S.B BALIROS CLUB DE FOOT

Président : P DOS SANTOS

Vice Président : M SALLABERRY

Trésorière : S MIAUX

Secrétaire : T PESSEGUE



L'association LARROUNDADE créée le 9 juillet 2008, dont le but est de permettre aux habitants des trois villages de se rencontrer, vous fait part des animations prévues pour l'année 2008 — 2009

- **Les VENDANGES (15 octobre 2008)**

- **Le 15 novembre 2008 : LE GRAND CHABROT DE LARROUNDADE (repas)**

- **janvier-février 2009: préparation des chars**

- **7 mars 2009 : CARNAVAL avec défilé de chars sur les 3 communes**

- **avril-mai 2009: RALLYE PEDESTRE**

- **juillet août 2009 - construction d'un radeau**

- **début septembre 2009 participation à TOUSKIFLOT**
(descente du gave de Pau - du pont d'Espagne à Jurançon jusqu'à Laroin - sur 7 km) visible sur internet : taper TOUSKIFLOT

Randonnées pédestres

Toutes les personnes intéressées peuvent participer à ces animations et à leur préparation, les bénévoles seront les bienvenus pour la confection des chars de carnaval et la construction du radeau, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions ou de vos conseils, voire de votre expérience.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour que ces événements se déroulent dans une joyeuse ambiance.

L'adhésion a été fixée à 10 € par famille et par an. Composition

du bureau :

Fonction dans l'association	Nom et Prénom
Président T. 06 23 78 22 62	PORTE Jean-Luc BALIROS
Vice-Président T. 05 59 71 25 91	PENINOU Georges SAINT ABIT
Vice-Président T. 05 59 71 21 99	LABAT Joseph PARDIES PIETAT
Trésorier PARDIES PIETAT	CONGE Alexandre
Secrétaire PARDIES PIETAT	LABAT Annie
Secrétaire-adjoint SAINT ABIT	AUJARD Gérard
Membre BALIROS	BEHR Hélène
Membre	MONPERAT Sabine BALIROS

L'ADMR a 30 ans de présence dans la plaine de Nay ...

L'ADMR (*Aide à Domicile en Milieu Rural*) est constituée par des associations locales composées de membres bénévoles, des fédérations départementales et une union nationale.

Le réseau associatif; en relation avec les institutions publiques, est agréé et conventionné.

Sa mission est humanitaire et sociale, à travers la mise en place de services d'aide à domicile.

Pour qui ?

Toutes personnes nécessitant une aide à domicile :

- Personnes âgées valides ou dépendantes,
- Personnes convalescentes,
- Personnes handicapées,
- Personnes isolées...

Pour quoi ?

- taches ménagères, Aide aux
- préparation des repas, Aide à la
- ts, Déplacemen

Quels financements ?

Avec prise en charge et tarifs conventionnés :

- Caisses de retraite, mutuelles,
- Assurance maladie, assurance privée,
- Allocations PCH (tierce personne)
- Aide sociale,
- A.P.A.

Sans prise en charge, tarifs libres :

- Autofinancement.

Lorsque vous faites appel à ses services, l'ADMR met en place, en fonction de l'étude des dossiers examinés par le Conseil Général ou les différentes Caisses de Retraite, des solutions adaptées, répondant aux besoins de la personne aidée (le client) et propose soit un service mandataire (le client est employeur), soit un service prestataire (l'ADMR est employeur).

Le service mandataire :

Vous donnez mandat à l'association pour la gestion de votre salarié.
Vous signez le contrat de travail préparé par l'association pour embaucher votre salarié.
L'association vous aide et vous conseille pour résoudre les problèmes d'organisation du service.

Le service prestataire :

Vous chargez l'association d'assurer votre aide à domicile
L'association met à votre disposition un personnel qualifié.
L'association assure seule la responsabilité de l'organisation du service selon votre convenance.

Comment nous contacter ?

Permanences assurées par Mme Régine LOU-POUEYOU (agent coordonnateur) :

le lundi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (ou sur répondeur).

Centre Multiservices 8, Cours Pasteur 64800 NAY Tél. : 05 59 13 02 73 - Fax : 05 59 13 02 78

Responsables bénévoles :

Mme Andrée LEDOUX
M. Léon LACLAU
Mme Marie-Claude MIDOT
Mme Germaine MINVIELLE
Mmes Marie-Noëlle DESPAGNET et Patricia CLAVERIE
Mme Georgette MOURÉOU

Secteurs d'intervention :

Arthez-d'Asson
Asson
Pardies-Piétat et Haut-de-Bosdarros
Arros-Nay, Saint-Abit et Bourdettes
Nay-Ouest
Baliros, Assat et Meillon

Dispositions fiscales : l'ADMR est habilitée à délivrer des attestations ouvrant droit à réduction fiscale au titre des sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile.

INFORMATIONS DIVERSES

ORDURES et DECHETS.

Rappel : tout dépôt sauvage d'ordures et de déchets est interdit sur l'ensemble du territoire de la Commune.

Les contrevenants seront poursuivis conformément aux règles et règlements en vigueur.

Ordures ménagères.

La collecte est effectuée tous les lundis matin.

L'utilisation des conteneurs est réservée aux familles qui ne bénéficient pas du ramassage en "porte à porte".

Collecte sélective des emballages ménagers

La collecte est effectuée tous les mardis après-midi.

Déchetterie intercommunale d'ASSAT.

Horaires d'ouverture :

	<u>Horaires d'hiver (octobre à mars)</u>
Lundi :	14 H à 18 H
Mardi :	14 H à 18 H
Mercredi :	14 H à 18 H
Jeudi :	09 H à 13 H
Vendredi :	09 H à 13 H
Samedi :	09 H à 12 H 30 13 H 30 à 18 H
Dimanche :	09 H à 13 H

Horaires d'été (avril à septembre)

15 H à 19 H
15 H à 19 H
15 H à 19 H
09 H à 13 H
09 H à 13H
09 H à 12 H 30
13 H 30 à 18 H
09 H à 13 H

TARIFS A COMPTE DU 1 er janvier 2009

LOCATION MOBILIER :

○ <u>Tables :</u>	0,80 euros
○ <u>Bancs :</u>	0,30 euros

LOCATION SALLE DES FÊTES :

○ <u>Habitants de la commune :</u>	31 euros
○ <u>Personnes hors commune :</u>	120 euros
○ <u>Usage commercial :</u>	220 euros
○ <u>Jeunes de la commune :</u>	gratuit (de 14 h à 19 h)

■ Caution : à verser par tous les locataires : 160 euros

LOCATION CUISINE :

○ <u>Habitants de la commune :</u>	46 euros
○ <u>Personnes hors commune :</u>	90 euros
○ <u>Usage commercial :</u>	150 euros

■ Caution : à verser par tous les locataires : 160 euros

UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES, DE LA CUISINE ET DU MOBILIER PAR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE : GRATUIT (caution de 160 euros par salle à verser)

MARIAGE PERSONNES DU VILLAGE : MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LA SALLE DES FÊTES POUR L'APÉRITIF APRES REMISE D'UN CHÈQUE CAUTION DE 160 euros

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires ouverture mairie

Lundi : 14 H à 19 H
Mardi : 09 H à 12 H
Mercredi : 14 H à 19 H
Vendredi : 09 H à 12 H

Téléphone Mairie : 05.59.82.08.12

Télécopie Mairie : 05.59.82.01.37

Adresse mail : ComBaliros@cdg-64.fr

ECOLE et GARDERIE BALIROS : 05.59.82.02.20

ECOLE et GARDERIE PARDIES-PIETAT : 05.59.71.26.60

POMPIERS



18

SAMU



15

HOPITAL DE PAU



05-59-92-48-48

GENDARMERIE DE NAY



05-59-13-22-40

TONTE DES PELOUSES : Afin de ne pas créer de nuisances sonores pouvant troubler le repos de vos voisins, vous devez **éviter d'utiliser votre tondeuse à gazon le dimanche.**

DIVAGATION DES CHIENS : strictement interdite sur l'ensemble du territoire de la Commune (arrêté municipal du 15 novembre 2004).

FEUX DE JARDINS : strictement interdits sur l'ensemble de la Commune.